

Eneco Soleil & Vent Variable



Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte pour petites consommations professionnelles en Belgique.

Tous les prix sont hors TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)

			IMATION / kWh)	
Comp	teur simple	Compteur double Comptet		Compteur excl. nuit
		HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
	17,21	19,74	15,18	15,18
0,1 X EN	DEX103 + 2,62	0,1 X ENDEX103 + 5,146	0,1 X ENDEX103 + 0,595	0,1 X ENDEX103 + 0,595

Tarif trimestriel
Formule tarifaire

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

	(oricaries verse	o a votre gest				
Gestionnaire de réseau	Fra	ais de distribut	ion (€cent/kW	/h)	Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	5,96	6,26	4,78	4,17	3,62	22,07	55,73
AIESH	9,78	10,07	6,50	5,57	3,62	15,06	71,36
FLUVIUS (GASELWEST)	12,39	12,39	9,63	5,99	2,44	11,27	92,91
FLUVIUS ANTWERPEN	8,25	8,25	6,34	4,11	2,27	11,27	65,52
FLUVIUS (IMEWO)	9,67	9,67	7,36	4,84	2,37	11,27	74,75
FLUVIUS LIMBURG	7,47	7,47	5,98	3,75	2,13	11,27	59,71
FLUVIUS WEST	7,95	7,95	6,13	4,00	2,15	11,27	62,84
FLUVIUS (INTERGEM)	9,13	9,13	7,07	4,53	2,31	11,27	71,28
FLUVIUS (IVEKA)	10,91	10,91	8,68	5,14	2,37	11,27	81,81
FLUVIUS (IVERLEK)	9,91	9,91	7,59	4,93	2,28	11,27	75,90
ORES (Brabant Wallon)	7,93	8,43	4,71	3,79	3,62	13,06	65,48
ORES (Est)	10,73	11,46	6,47	5,18	3,62	13,06	82,14
ORES (Hainaut électricité)	8,79	9,27	5,74	4,84	3,62	13,06	70,64
ORES (Luxembourg)	9,40	10,02	5,60	4,46	3,62	13,06	74,62
ORES (Mouscron)	8,06	8,57	4,92	3,97	3,62	13,06	65,84
ORES (Namur)	9,21	9,78	5,58	4,54	3,62	13,06	72,86
ORES (Verviers)	10,76	11,40	6,81	5,63	3,62	13,06	81,64
FLUVIUS (PBE)	8,69	8,69	6,60	4,77	2,32	11,27	68,77
REGIE DE WAVRE	9,61	10,15	8,01	8,01	3,62	17,51	75,00
SIBELGA(*)	7,04	7,04	5,14	5,14	1,20	10,26	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	10,21	10,21	7,88	5,13	2,45	11,27	78,99
TECTEO	8,17	9,14	4,87	4,20	3,62	22,77	63,69

(*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 26,23 €/an; KVA > 13KVA 52,45 €/an.

(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'endroit. (2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 022112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. / BB_032_022112_FR_ENECO_POWER_VARIABLE

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)
AIEG	0,1926	0,3474
AIESH	0,1926	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	0,1926	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN	0,1926	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	0,1926	0,3474
FLUVIUS LIMBURG	0,1926	0,3474
FLUVIUS WEST	0,1926	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	0,1926	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	0,1926	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	0,1926	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	0,1926	0,3474
ORES (Est)	0,1926	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	0,1926	0,3474
ORES (Luxembourg)	0,1926	0,3474
ORES (Mouscron)	0,1926	0,3474
ORES (Namur)	0,1926	0,3474
ORES (Verviers)	0,1926	0,3474
FLUVIUS (PBE)	0,1926	0,3474
REGIE DE WAVRE	0,1926	0,3474
SIBELGA	0,1926	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,1926	0,3474
TECTEO	0,1926	0,3474

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (Ccent / kWh)	0,075
--	-------

Contribution Fonds Energie (Flandr (€ / mois)	e) ⁽²⁾	
	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51
Tarif consommateur protégé	0,00	-
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	en Flandre	2,37
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)		2,82
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)		1,00

Taxe OSP (obligations de service public),

0.00

10,20

16,32

20,40

30,60

40,80

81.60

132,60

uniquement pour Bruxelles (€ / an)

> 1,44 kVA et <= 6 kVA

> 6 kVA et <= 9.6 kVA

> 9 kVA et <= 13 kVA

> 13 kVA et <= 18 kVA

> 18 kVA et <= 36 kVA

> 36 kVA et <= 56 kVA

> 56 kVA et <= 100 kVA

<= 1.44 kVA



Eneco Injection



Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **petites consommations professionnelles** en Belgique.

Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

Indemnité supplémentaire pour l'injection

PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

	INJECTION (€cent / kWh)		
Compteur simple	Comptex	Compteur double	
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
19,31	19,31	19,31	> Tarif n
0,1 X BELPEX -0,906	0,1 X BELPEX -0,906	0,1 X BELPEX -0,906	> Formu

Eneco Injection est réservé aux clients qui possèdent une installation de production locale en Belgique d'une puissance maximale de 10 kVA, d'un compteur numérique et/ou d'un comptuer bidirectionnel et qui sont liés à Eneco par le biais d'un contrat d'approvisionnement valable.

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document

Eneco Injection est un avenant à votre contrat existant à durée indéterminée, dans le cadre duquel le tarif d'injection est variable et soumis à une indexation mensuelle sur la base du paramètre d'indexation Belpex. Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont une estimation tarifaire; le prix mensuel a été calculé sur la base de la dernière valeur connue de Belpex (11/2021: C202,1524/MWh). Eneco peut modifiée u ou supprimée, ou à condition que les index concernée schangent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de léféctricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants mentionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter ces frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 100 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

"Prélèvement et injection": L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

"Valorisation": Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers. Vous injectez davantage d'électricité que vous n'en consommez? Dans ce cas, vous touchez une indemnité supplémentaire pour l'injection. Ceci est possible avec un compteur bidirectionnel et avec un compteur numérique.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 022112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu.